

S'ASSURER CONTRE LE RISQUE CYBERCRIMINALITE

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux

Assurer le matériel n'est plus suffisant ; le software, les pertes d'exploitation, la fraude ou le détournement, le sabotage immatériel sont des risques nouveaux. Sans compter les risques indirects constitués par les dommages causés aux tiers.



Formation dispensée en intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux responsables assurances, juristes et directeurs des services informatiques



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Identifier tous les risques en cyber à assurer et comment les assurer.



Contenu de la formation

- Le marché de l'assurance "informatique"
 - De l'assurance bris de machines à l'assurance software.
 - Garanties intégrées et polices spécifiques.
 - Les assureurs : les généralistes, les spécialistes.
- L'assurance des risques traditionnels
 - Le système d'information, étendue de la garantie, exclusions admissibles et non admissibles, conditions d'octroi de garantie, montant et plafond de garantie, franchise
- L'assurance "software"
 - Les demandes préalables des assureurs
 - Étendue de la garantie des pertes d'information (dommages couverts et exclus, reconstitution des garanties après sinistre, ...).
 - Les dommages immatériels consécutifs : archives, frais supplémentaires, agios bancaires
- L'assurance fraude/détournement, sabotage
 - Définitions, les types d'assurance, les valeurs et les biens, conditions d'octroi des garanties.
 - Étendue de la garantie, la reprise du passé et la garantie subséquente, les exclusions.
 - L'assurance des risques de R.C.
- L'assurance Responsabilité Civile liée aux systèmes d'information, vis-à-vis des tiers
 - Définitions contractuelles
 - Garantie, exclusions, franchise
- L'évaluation des risques liés à la sécurité de l'information et à la sécurité informatique
 - La check-list des points essentiels.

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Explication technique des clauses assurantielles.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses.
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix : Nous consulter